

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
SI CLOS DE FOSSARD, Genthod
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 2'000'000.00
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 100'000.00
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 12.03.2008
6. *Echéance de préavis des créances:* **25.05.2008**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:*
SI CLOS DE FOSSARD, rue des Contamines 3, c/o Eléonore
Rouge, 1211 Geneve
8. *Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9. *Remarques:* La réduction passe par remboursement et annulation de 1'900 actions au porteur de CHF 1'000.- chacune. Dorénavant, le capital-actions sera de CHF 100'000.-, divisé en 100 actions au porteur entièrement libérées de CHF 1'000.- chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances des créanciers de la société sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(04397662)